



PICARDIE

Amiens, le 7 mars 2022

À Monsieur le Recteur
de l'Académie d'Amiens

Objet : Suspension du versement de l'ISAE aux coordonnateurs REP et REP+ de l'académie

Monsieur le Recteur,

Nous avons été alertés, dès novembre dernier, par nos collègues coordonnateurs REP et REP+ quant au retrait d'une partie de l'ISAE pour les collègues exerçant ces missions à mi-temps et de l'intégralité de cette indemnité pour les collègues les exerçant à temps plein. Après avoir pris attache de la cellule financière, il apparaît que vous avez pris cette décision suite à la réception d'une note de service ministérielle. Or, certaines académies ont, malgré cela, choisi de ne pas suspendre cette indemnité pour éviter de léser injustement ces collègues dont l'engagement au service de l'Education Prioritaire n'est pas à démontrer ; en effet, si ces collègues ne participent pas directement au suivi des élèves, ils participent activement au suivi et à l'accompagnement des enseignants exerçant en éducation prioritaire et ceci dans l'intérêt de leurs élèves.

Ainsi, le Sgen-CFDT Picardie vous demande instamment de revenir sur votre décision afin de rétablir le versement de l'ISAE dans son intégralité aux collègues coordonnateurs REP et REP+. Un vœu en ce sens a été présenté par le Sgen-CFDT Picardie lors du CTSD de la Somme. Il a recueilli l'approbation de l'ensemble des organisations syndicales représentatives et a dû vous être transmis par le DASEN de la Somme.

Dans l'attente de votre réponse, veuillez agréer, Monsieur le Recteur, l'expression de nos sincères salutations.

Les Co-Secrétaires Généraux
du Sgen-CFDT Picardie

Sébastien Lequien

Florine Personne